



**LYCEE POTHIER**

(0450049j)

2 bis rue Marcel Proust

45 000 Orléans

Tél : 02.38.79.56.00

«Civilité» «Prénom» «NOM»

«Adresse»

«CP»«Ville»

«Casiers»

N° de séance : 1/2020-2021

## PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Lundi 28 septembre 2020**

Heure de début : 18h15 ; Heure de fin : 20h

Présidence : Pascale GAUTROT-LAMOUREUX, Provisoire

Secrétariat : Mme LESNE Sylvie, enseignante

Membres présents à l'ouverture du CA : 19

Dont 19 votants - Quorum : 11

(Listes d'émargement CA en annexe)

Le Président de séance

Pascale GAUTROT-LAMOUREUX

A Orléans, Transmis le



28/09/20

Le Secrétaire de séance

Sylvie LESNE

## Ordre du jour :

### **1) Conseil d'administration**

- Approbation du Procès Verbal du conseil d'administration du 29 mai 2020
- Approbation du Procès Verbal du conseil d'administration du 24 juin 2020

### **2) Pédagogie**

- Rapport pédagogique
- Projet prépas / Sciences Po

### **3) Gestion financière**

- Sorties, voyages et projets pédagogiques
- DBM lycée (exercice 2021)
- Tarifs du service annexe d'hébergement et de restauration pour l'année 2021
- Autres tarifs
- Conventions et contrats lycée
- Attribution des logements de fonction par nécessité absolue de service

### **4) Questions diverses**

Elles devront être déposées par écrit au secrétariat du proviseur, au plus tard, 48 heures avant le début du conseil.

N° et nature des Questions traitées	Nombre Feuilles	Réservé à l'administration
I – Conseil d'administration	1	
II – Pédagogie	2	
III – Gestion financière	2	
IV – Questions diverses	3	
V –		
<b>TOTAL DES FEUILLETS</b>	<b>8</b>	
<b>+ pages de garde</b>	<b>1</b>	
<b>+ page d'émargement</b>	<b>1</b>	

<p>Compte rendu des questions traitées dans le chapitre : <b><i>I – CONSEIL D'ADMINISTRATION</i></b></p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>
<p>1) Approbation à l'unanimité des Procès verbaux des Conseils d'Administration des 29 mai et 24 juin 2020.</p> <p><b>Vote → contre :    abstention :    pour : 19</b></p>	

Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :

## **II – PEDAGOGIE**

### **I – Rapport pédagogique :**

Effectifs stables des élèves dans le pré-bac et succès de l'italien LV2.

A propos de la répartition des flux d'élèves dans les différentes spécialités au lycée Pothier, l'on constate que la diversification des choix entraîne un fléchissement des effectifs dans les matières scientifiques.

Ces choix variés n'entraîneront pas de difficultés particulières pour l'orientation des élèves dans les études supérieures selon Mme la Proviseure car en université par exemple, l'admission avec un « oui si » permet des remises à niveaux.

Mme Lesné, enseignante, fait remarquer que ces spécialités ont introduit la loi de l'offre et de la demande au cœur des établissements du second degré et ont mis les disciplines en concurrence au risque de la disparition de certaines d'entre elles (exemple, LCA ...)

On observe une augmentation de la population d'élèves issus de classes sociales défavorisées ( 36,2 % en tout), parmi laquelle 19 allophones, ce qui fait dire à Mme Lesné qu'il n'est pas étonnant de trouver un taux de réussite au bac de « seulement » 93 %, au lieu des 98 % de la moyenne académique de cette année.

Les options Arts-Plastiques, Cinéma et Langues Anciennes sont dérogatoires (140 élèves sont hors-secteur).

Il est à noter la mise en place du multi-secteur sur 3 lycées dits « du Parc Pasteur »

Mme Lesné souligne l'effet inégalitaire de l'offre d'enseignement sur le territoire produit par la réforme des lycées, pénalisant les établissements ruraux par rapport à ceux des centres urbains.

Elle revient aussi sur la question de l'évaluation que les épreuves communes et la hiérarchie administrative tendent à réguler au mépris de l'expertise professionnelle des enseignants.e.s.

M. Dusson, Proviseur Adjoint, annonce la bonne réussite aux différents concours des élèves de classe préparatoire avec notamment 3 étudiant.e.s admis.e.s en littéraire (dont l'un.e à Ulm)

Mme la Proviseure exprime sa satisfaction concernant la qualité de l'accompagnement dont les élèves, particulièrement les plus fragiles, ont pu bénéficier au lycée Pothier. Elle adresse ses félicitations aux enseignants.e.s pour le travail fourni lors du confinement.

La liste SNES-FSU remercie chaleureusement l'équipe de Direction pour la confiance témoignée aux collègues, pendant ces longues semaines derrière les écrans, en les laissant libres dans leurs pratiques pédagogiques et dans leur manière d'utiliser le numérique.

**Vote ➡ contre : 0 - abstention : 0 – pour : 19**

Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :

## **II – PEDAGOGIE**

---

### **II – Projet Prépas/Sciences Po :**

A propos de l'ouverture de la préparation à sciences politiques qui s'est ouverte à la rentrée sans que le CA n'en ait eu connaissance auparavant :

Mme la Provisoire reconnaît qu'elle a oublié d'en informer le CA et s'en excuse pleinement.

Elle explique que cette préparation est décrite sur le site du lycée et qu'elle s'adresse à plusieurs établissements du bassin d'Orléans. Elle permet à des élèves de Terminale d'avoir un aperçu de ce qu'est une classe préparatoire.

40 élèves la suivent dont 20 issu.e.s du lycée Pothier. Les enseignements se déroulent sur le samedi matin de 8 h à 12 h. Les matières concernées sont : l'histoire, la philosophie, l'anglais, l'allemand et l'espagnol.

Le projet s'inscrit dans les Cordées de la réussite.

La liste SNES-FSU s'interroge également sur l'absence d'information auprès des personnels enseignants de l'établissement et sur le mode de financement de ce projet pédagogique.

Mme la Provisoire et M. le Provisoire-adjoint expliquent qu'il y a une demande de subvention pour le transport des élèves mais que le financement des enseignements provient d'un reliquat de 4 HSA de la précédente DHG.

Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :

### **III – GESTION FINANCIERE**

#### **I - Gestion financière :**

- Sorties, voyages et projets pédagogiques
- DBM lycée (exercice 2021)
- Tarifs du service annexe d'hébergement et de restauration pour l'année 2021
- Autres tarifs
- Conventions et contrats lycée
- Attribution des logements de fonction par nécessité absolue de service

#### **Décision budgétaire modificative**

En complément de la décision budgétaire numéro 2 (virement entre le service Activités Pédagogique et le service d'investissement destiné au financement de tapis pour la salle d'escalades) proposition d'un virement de 31 €, le montant initial étant insuffisant.

**Vote ⇒ contre : 0 - abstention : 0 - pour : 19**

#### **Tarifs du service annexe d'hébergement et de restauration pour l'année 2021**

Ces tarifs sont proposés pour information au conseil d'administration. En effet, il appartient à la Région Centre Val de Loire de voter ces tarifs en tant que collectivité de rattachement du lycée Pothier.

Monsieur Lascombe, représentant des personnels enseignants remarque que le tarif des repas est identique alors que depuis la rentrée scolaire, aucun choix n'est proposé.

Une discussion s'engage autour de cette situation laquelle est la conséquence de la crise sanitaire et du protocole mis en place.

Madame Pidoux, représentante du Conseil Régional Centre Val de Loire explique que les coûts de production sont identiques, qu'il y ait du choix ou non. Il n'est donc pas possible de diminuer les prix de vente des repas.

#### **Tarifs hors service annexe d'hébergement et de restauration pour la fin de l'année 2020 et l'année 2021**

Il s'agit des tarifs des clefs, des dégradations, des cartes d'accès à la restauration.... tels que figurant en annexe.

**Vote : contre : - abstention : - pour : 19**

Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :

### **III – GESTION FINANCIERE**

#### **Contrats et conventions**

Convention d'hébergement d'élèves du lycée Jean Lurçat au lycée Pothier.

**Vote : contre : - abstention : - pour : 19**

Conventions d'accueil d'élèves des lycées de l'agglomération orléanaise au lycée Pothier dans le cadre de la cordée de la réussite "Prépa Sciences Po" (lycées Jean Zay, Maurice Genevoix, Benjamin Franklin, Jacques Monod, Sainte Croix Sainte Euverte, Charles Péguy et Emile Zola (Châteaudun).

**Vote : contre : - abstention : - pour : 19**

Convention avec la Comédie Française 2020/2021.

**Vote : contre : - abstention : - pour : 19**

Convention d'occupation temporaire de locaux entre le lycée Pothier et l'association Guillaume Budé, le mardi de 14 à 17 heures, du 22 septembre 2020 au 31 mars 2021.

**Vote : contre : - abstention : - pour : 19**

Convention d'occupation temporaire de locaux entre le lycée Pothier et l'association étudiante O'Bural, du 2 novembre 2020 à la fin de l'année scolaire 2020/2021.

**Vote : contre : - abstention : - pour : 19**

Contrat de maintenance de l'ascenseur du bâtiment C avec la société Thyssenkrupp conclu pour une période de un an renouvelable deux fois à compter du 20 juillet 2020.

**Vote : contre : - abstention : - pour : 19**

#### **Attribution des logements par nécessité absolue de service**

Proposition d'attribution des logements de fonction par nécessité absolue de service selon le document joint.

**Vote : contre : - abstention : - pour : 19**

Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :

## ***IV – QUESTIONS DIVERSES***

### **1) Questions diverses de la liste indépendante**

1- Question relative à l'usage des manuels numérique :

Les derniers manuels numériques de Sciences ne sont pas encore disponibles suite à un problème avec le fournisseur.

1- Qu'en est-il de la prime pour les enseignants en ce qui concerne le matériel multimédia ?

La prime est une décision ministérielle. Elle devrait être versée en janvier 2021.

2- Qu'en est-il du masque transparent par rapport aux élèves malentendants ?  
Que conseille l'Education Nationale ?

La Direction du lycée n'a pas connaissance d'élèves et d'étudiants malentendants. Il a cependant été décidé de doter l'enseignant de français des élèves d'UPE2A d'un masque transparent.

3- En ce qui concerne le dépôt des langues du 3° étage du bâtiment C, une petite table avec une bouilloire a été installée. Est-il possible de prévoir un aménagement avec un certain mobilier ? Chaises hautes et planche bar par exemple, façon tisanerie. De même, pour la salle des professeurs prévue au 2° étage. Quel mobilier ? Est-il possible de créer un espace de travail avec un ordinateur et une imprimante ?

Aucun aménagement de type salle de détente ne sera réalisé dans les dépôts du bâtiment C si ce n'est dans la salle prévue à cet effet au deuxième étage. Il est prévu d'équiper cette salle de détente de mobilier sur la base d'un projet élaboré par les enseignants.

4- Quels sont les moyens mis par la région pour compenser les voyages scolaires qui ne se font plus ?

Afin de compenser le dispositif relatif aux voyages scolaires, la Région a prévu de financer les projets destinés à l'organisation de visio-conférence avec des pays européens.

5- Est-il envisageable d'allonger le temps de récréation de 5 minutes, en réduisant les temps inter cours ? En effet, les élèves mettent beaucoup de temps à évacuer le bâtiment C, et nombre de collègues n'ont pas le temps de remonter en salles de professeurs.

Cela n'est pas envisageable.



Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :

## **IV – QUESTIONS DIVERSES**

### **2 ) Questions diverses de la Liste SNES-SNEP-FSU**

(transmises le 25/09/20 à 18h28)

Remarques préliminaires liées au protocole sanitaire :

- L'effort sanitaire général a entraîné un alourdissement de la charge de travail des agent.e.s et des AED, par ailleurs déjà fort sollicité.e.s.
- Le port du masque est diversement supporté par les personnels et on relève des problèmes de taille, d'humidité et de gêne pour respirer et pour parler.
- Les sens de circulation ne sont plus respectés dans les couloirs.

1 - Réflexion sur la communication interne au lycée :

Nous souhaitons vivement une diffusion plus collective de l'information de la communauté éducative, et notamment en direction des enseignant.e.s

-Concernant l'ouverture d'enseignements, comme par exemple la prépa Sciences-po, ouverte avant la présentation au CA et sans que la grande majorité des enseignant.e.s en soit informée.

-Concernant les cas de Covid, lorsqu'ils sont déclarés par les élèves et les enseignant.e.s touché.e.s au lycée. L'absence d'information crée un climat d'inquiétude.

-Concernant la visite de la région ou de l'équipe des architectes la semaine dernière.

-Concernant l'aménagement de la salle de détente pour laquelle il faudrait recueillir très largement les souhaits des collègues.

2 - En cas de suivi en distanciel d'élèves, et pour répondre aux attentes et aux inquiétudes bien naturelles des familles, est-il possible de confier à un membre de la vie scolaire le soin de scanner tous documents ou cours donnés par les enseignant.e.s. Une IMP spéciale « suivi du travail à distance » pourrait-elle être créée à cette fin ?

D'autre part, la Direction pourrait-elle suggérer au rectorat la création d'une brigade de TZR chargée exclusivement du suivi de ces élèves à distance sachant que les enseignant.e.s en présentiel n'ont pas à assurer un double travail.

3. Conformément à ce qui avait été évoqué lors du CA du 24 juin dernier, quand le document récapitulatif des différentes missions particulières, avec leurs taux et le nom des collègues les assurant pour l'année, pourra-t-il nous être transmis ? Il s'agit de favoriser un éventuel renouvellement des animateurs et animatrices et de mieux faire connaître les personnes ressources dans l'établissement.

4. Aménagement matériels : est-il prévu de remplacer la photocopieuse débranchée trônant en salle des profs depuis plus d'une année et de prévoir le remplacement prochain de celle qui fonctionne encore mais laborieusement, en couinant...

Par ailleurs, les collègues sont souvent gêné.e.s par la vitre se trouvant sur les portes de salles de classes, laquelle ne garantit pas la sécurité des personnels et des élèves en cas d'intrusion. Peut-on envisager des occultations par film transparent opacifiant ? Les toilettes professeur.e.s du 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment C doivent, par ailleurs, faire l'objet d'une signalétique et d'une occultation définitives.

Afin de permettre une vraie aération des salles de classe, serait-il possible de retirer la sécurité d'une fenêtre dans chacune, car l'entrebâillement, même dans la position oscillo battante, ne permet pas le renouvellement de l'air.

Compte rendu des questions traitées dans le chapitre :

## **IV – QUESTIONS DIVERSES**

**Réponses apportées par la Direction de l'Établissement :**

1. Des brumisateurs de désinfection et des auto-laveuses vont être reçues.
2. Déjà répondue
3. Il n'y a pas eu de cas COVID déclaré, seulement des élèves suspects. L'ARS ne souhaitait pas que les établissements fasse une communication là-dessus mais maintenant les Directions sont autorisées à prévenir lorsqu'un cas positif est avéré ou en cas de contact à risques. Mme La Proviseure précise que cela se fera à l'échelle de l'équipe des classes concernées.
4. Non, mais les élèves peuvent faire eux-mêmes les photocopies à la vie scolaire. Il sera aussi possible de leur envoyer des fichiers volumineux dans le nouveau cloud de l'ENT. L'établissement s'est aussi équipé de micros et caméras pour filmer les tableaux et entendre la participation orale des classes, à l'intention des élèves absents qui pourraient ainsi « suivre » le cours à distance.
5. Mme la Proviseure fournit la liste des IMP de l'établissement avec les taux correspondants, mais sans les noms des collègues afférents.
6. Les consignes de sécurité ont été revues
7. Non, cette sécurité est réglementaire.

**Liste indépendante :**

L'intendante répond qu'il n'est pas possible de faire de ristourne sur les repas de la restauration scolaire et qu'il n'y a aucune obligation pour les personnels enseignants de manger à la cantine.

**L'ordre du jour étant épuisé,**

**La séance est levée à 20 h**

**RAPPEL :** le procès verbal du conseil d'administration, les actes du conseil d'administration et les actes du chef d'établissement peuvent être consultés, dans l'espace professeur sous le panneau conseil d'administration, dans le classeur dédié

## Personnel logé par nécessité absolue de service

## Personnels de direction, gestion et éducation bénéficiaires d'une CNAS

Nom	Emploi
GAUTROT-LAMOUREUX Pascale <i>(dérogation de logement)</i>	Provisseure
BROWN Alain	Provisseur Adjoint
ROUSSET DE PINA Mathilde	CASU
DUSSON Philippe <i>(dérogation de logement)</i>	Provisseur Adjoint
FAURE Marie <i>(dérogation de logement)</i>	AAE
DRUON Vincent	AAE
CHESNOY Pascale	CPE
GOUTILLE Sylvie	CPE
DUBUISSON Gabriella	SAENES
GERAN Dania <i>(dérogation de logement)</i>	SAENES
GAREYTE MALIKA	SAENES
De FRANCIOSI Florine	CPE

## Personnels soignants, ouvriers et de service bénéficiaires de CNAS

Nom	Emploi
PICART Philippe	Agent chef
PARENT Tiphaine	ATEC
FOUGEROUD Xavier	ATEC
SIREIX Jessica <i>(dérogation de logement)</i>	Infirmière
ZEMOURI Aude	Infirmière
SERGENT Matthieu	ATEC

## Tarifs hors restauration et hébergement

### EXERCICE 2021

désignation	Tarif
carte TurboSelf à puce	9,00 €
carte turboSelf code barre	4,00 €
télécommande parking	18,00 €
clé radial simple	47,00 €
clé radial passe	90,00 €
Clé ordinaire	6,00 €
Clé ascenseur	25,00 €
Clé AXI'TEC	40,00 €
carte / badge accès chambres d'internat	9,00 €
carte d'identité scolaire	4,00 €
manuels scolaires	20,00 €
ouvrages du CDI	coût de rachat
café simple	0,80 €
café + viennoiserie	2,00 €
dégradations ou matériel cassé / non rendu	coût de réparation ou remplacement
Carnets de correspondance	5,00 €
Coût photocopie N&B	0,02 €
Coût photocopie couleur	0,20 €

CONSEIL D'ADMINISTRATION : lundi 28 septembre 2020

	Civilité	Nom	Prénom	Classe	Catégorie	PRESENT	ABSENT	EXCUSE
Chef d'établissement	Madame	GAUTROT-LAMOUREUX	Pascale		Direction			
Provisseur adjoint	Monsieur	BROWN	Alain		Direction			
Intendant	Madame	ROUSSET DE PINA	Mathilde		Direction			
Conseiller principal d'éducation	Madame	CHESNOY	Pascale		Education			
Représentant de la collectivité de rattachement	Madame	PIDOUX	Fanny		Personnalité locale			
Représentant de la collectivité de rattachement	Monsieur	LECOQ	Philippe		Personnalité locale			
Représentant de l'EPCI	Monsieur	LAGARDE	François		Personnalité locale			
Représentant de la commune	Madame	ODUNLAMI	Béatrice		Personnalité locale			
Personnalité qualifiée Conseiller éducation, Culture	Madame	LEPAGE	Anne		Personnalité locale			
Personnalité qualifiée Vice-Présidente CA	Madame	MAGNERON	Nathalie		Personnalité locale			
Représentant des Parents d'Elèves	Madame	CALPAS	Marie-Catherine	FCPE	Parent d'élève			
Représentant des Parents d'Elèves	Madame	NGUYEN-JOSSE	Laëtitia	FCPE	Parent d'élève			
Représentant des Parents d'Elèves	Monsieur	DECIMA	Michel	FCPE	Parent d'élève			
Représentant des Parents d'Elèves	Madame	MIRAGLIOTTA	Caroline	FCPE	Parent d'élève			X
Représentant des Parents d'Elèves	Monsieur	GATARD	Stéphane	FCPE	Parent d'élève			X
Représentant des élèves	Madame	VERRON	Marie	PSUP1	Elève			
Représentant des élèves	Madame	KITSOUKOU	Lynnsha	201	Elève			
Représentant des élèves	Monsieur	AFKIR	Ilyas	101	Elève			
Représentant des élèves	Madame	OSMANI	Laurant	1G09	Elève			
Représentant des élèves	Monsieur	MOREAU	Paulin	1T12	Elève			X
Représentant de personnels ATOSS	Madame	BLANCKAERT	Axelle		Administratif			X
Représentant de personnels ATOSS	Madame	NCOLAS-DURAND	Agnès		Administratif			
Représentant de personnels ATOSS	Madame	GAREYTE	Malika		Administratif			
Invité permanent	Monsieur	DUSSON	Philippe		Direction			
Représentants des Personnels enseignants et Education	Monsieur	GILET	Matthias		Enseignant			
Représentants des Personnels enseignants et Education	Madame	BOYER	Isabelle		Enseignante			
Représentants des Personnels enseignants et Education	Madame	VANDEWEGHE	Louise		Education			
Représentants des Personnels enseignants et Education	Monsieur	LASCOMBE	Fabien		Enseignant			
Représentants des Personnels enseignants et Education	Madame	LESNE	Sylvie		Enseignante			
Représentants des Personnels enseignants et Education	Madame	BELLESOEUR	Karine		Enseignant			
Représentants des Personnels enseignants et Education	Madame	LESPINASSE	Fabienne		Enseignante			
Invité								
Invité								

Total présents : 22  
 Total votants : 21

QUORUM : 16